



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 8599

Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la note du mois de juin de l'institut Montaigne intitulée « Comment ressusciter un système public de santé ». À partir de l'expérience de la Veterans' Health Administration, l'organisme public américain de soins aux anciens combattants, l'analyse débouche sur plusieurs propositions. L'une d'entre elles concerne l'établissement d'un dossier médical personnalisé commun à l'hôpital et à la médecine de ville. Pour cela, il faudrait s'inspirer de la Veterans' Health Administration pour l'aspect « dossier électronique unique pour les professionnels de santé » et du DMP actuel pour l'aspect « dossier de synthèse pour le grand public ». Il souhaite donc connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8599

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6486

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)